



L'aménagement du « CHÂTEAU » en ESPACE CULTUREL

En cette fin 2021, les travaux de rénovation du bâtiment dit du « Château » démarrent.

Le conseil municipal s'est fixé un programme d'investissement et d'aménagement de différentes infrastructures pour améliorer les conditions de vie des Tulettiennes et Tulettiens.

Les associations ont besoin d'espaces supplémentaires. Les cérémonies, festivités, manifestations culturelles, rencontres et animations seront facilitées dans cet espace couvert et aménagé et donc plus attractives pour tous, Tulettiens et touristes.

Bien entendu, les projets sont étudiés et choisis en fonction des possibilités financières. Dans un prochain numéro nous consacrerons un article sur les budgets pluriannuels 2022/2023/2024.

Ce sera un espace plurivalent, socioculturel

Plusieurs tranches sont prévues : la réfection de la toiture, puis les aménagements intérieurs, vont redonner une âme à cette bâtisse.

Depuis 1887, ce quartier est dédié à l'enseignement et à la culture. Il constitue déjà un pôle attractif pour la jeunesse et les autres générations, grâce aux activités culturelles et périscolaires, à la piscine, à la bibliothèque, au nouveau parc de jeux, au dojo, au centre de loisirs dans la salle du bosquet, aux terrains de boules...



L'aménagement du château prévoit au rez-de-chaussée **un espace pour la bibliothèque**. Elle offrira des conditions agréables de consultation, de lecture, de rencontres...

Au premier étage, **un grand espace plurivalent de 100m² environ** accessible par une rampe d'accès extérieure, accueillera des réunions, des ateliers, des conférences.

L'accès au numérique et aux nouvelles techniques est prévu dans ce lieu pour améliorer **l'usage de l'outil informatique et numérique à la disposition de tous**.

Cout global de l'opération : 560 000€ dont une première tranche pour les travaux fondamentaux des dalles, de la rampe d'accès, des réseaux et de l'aménagement du rez-de-chaussée en bibliothèque. Une deuxième tranche suivra pour l'aménagement intérieur des étages.

Des chemins de promenade à travers la campagne tuletienne :



-  **La balade familiale autour du village (2,4km), balisage bleu**
-  **Vers l'Hérin à travers des paysages variés (8,3km), balisage orange**
-  **Les hauts de Tulette vers Saint Léger entre bois et vignobles (9km)**
-  **Vers les rives d'Eygues (12,4km)**

À l'initiative de la municipalité, **ces quatre chemins ont été balisés** pour guider les marcheurs et promeneurs qui ne connaissent pas tous les chemins ruraux qui quadrillent notre commune. Ce balisage permet de valoriser les atouts campagnards et naturels des paysages de notre village, auprès de nombreuses personnes qui s'adonnent à la pratique de la marche-loisir.

Plusieurs itinéraires et degrés de difficulté permettront à chacun de choisir son parcours.

Départ au lavoir devant le musée de la figurine. Les itinéraires sont présentés sur le site internet de Tulette et les QR codes téléchargeables. Ils sont également disponibles à l'accueil de la Mairie.

Cette initiative développe les loisirs Nature et touristique à la portée de tous.

Drôme Sud Provence intégrera ces quatre parcours dans le randoguide Drôme Provençale.

Travaux sur les réseaux : assainissement

Le réseau d'assainissement vieillissant montre des faiblesses au niveau des canalisations mais aussi de la station d'épuration. En période de pluie, trop d'eaux claires et de ruissellement s'y déversent empêchant ainsi son bon fonctionnement. Les normes de qualités des rejets d'effluents qui nous sont imposées ne sont alors pas respectées. La Commune ayant pour responsabilité l'assainissement doit y remédier. Il est donc nécessaire de mettre en place un réseau séparatif en même temps que la rénovation de l'existant.

L'agence Planisphère a réactualisé une étude faite par l'agence Euryece. Une première tranche concerne la rue Paul Ruat puis ce seront les Tapiés, le bas du cours et la montée du Portalet.

Ce sont d'importants travaux pour un montant de 550 000€. Au niveau budgétaire le conseil municipal prévoit un emprunt dès 2022 qui couvrira l'ensemble des coûts sur plusieurs années.

Toujours les réseaux : La voirie

80 km de chemins communaux dont certains sont en mauvais état représentent une charge importante pour les finances de la commune. La commission des travaux a visité tous les chemins. Elle a établi un bilan de leur état afin de prioriser les chemins à refaire. Ceux qui pourront l'être par les services techniques et les autres qui nécessitent l'intervention d'entreprises spécialisées.

Cependant un préalable sera mis en place avec les riverains des chemins concernés. Préalable qui réglera l'usage des engins agricoles ou autres ainsi que les distances de plantation par rapport aux limites de parcelles avec les voies de circulation.

Les coûts sont trop lourds pour que les chemins refaits soient rapidement détériorés par des agissements inciviques.

Les premiers chemins réaménagés par des entreprises seront celui du Peyron et le nouvel accès à la caserne des pompiers au Grand Devés pour un montant global de 70 000 €, pour lequel peu de subvention existent. Ce sont principalement les recettes fiscales locales qui couvrent ces dépenses.